l'*Intransigeant*, qui a bien voulu donner à notre collaborateur les renseignements suivants. Il lui a dit :

« M. Henri Rochefort a été en effet pressenti par M. Max Régis au sujet de l'organisation d'une tournée de conférences en Algérie.

« Le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* ne s'est pas montré, en principe, opposé à la proposition de M. Max Régis, mais rien de définitif n'a été arrêté.

« Au cas où les pourparlers aboutiraient M. Max Régis serait accompagné de M. Possien. »

Il ne manquait plus que celui-ci!

LES GRÈVES EN 1898

Paris, 28 décembre. — Il y a eu, en novembre 1898, 25 grèves ouvrières et une coalition de patrons boulangers formée en vue de forcer la municipalité à élever le prix du pain. Un arrangement est intervenu qui a mis fin à cette coalition.

Le nombre des grévistes pour les 25 grèves ouvrières a été de 2,972. Il y avait eu en novembre 1897, 17 grèves, comprenant 1,231 grévistes; et la moyenne des grèves qui se sont produites en novembre au cours des5 années antérieures à 1898 avait été de 24.

Des grèves de novembre, 3 ont atteint plusieurs établissements.

Ces grèves sont dues aux causes suivantes : demandes d'augmentation de salaire, 11; réductions de salaires, 2; demandes de suppression d'amendes ou de retenues, 3; demandes de renvoi de directeurs, 3, etc.

Elles se sont produites dans 17 départements : 5 dans le Nord, 2 dans l'Isère, le Pas-de-Calais, la Seine et les Vosges, et 1 dans les autres départements.

Elles se répartissent dans les industries ou professions suivantes : 13, soit la moitié, dans les textiles ; 2 parmi les cotiniers ou déchargeurs de bateaux ; 2 parmi les mineurs ; 2 parmi les terrassiers ; 2 dans la typographie ; 1 enfin, parmi des mécaniciens constructeurs, des piqueuses en chaussures, des selliers et des employés de tramways.

Des 25 grèves commencées en novembre, 21 sont terminées.

Elles ont duré : deux, 7 jours ; deux 6 jours quatre, 5 jours : deux, 4 jours : quatre, 3 jours cinq 2 jours, et deux, 1 jour.

Si l'on y ajoute 19 grèves commencées antérieurement et terminées après 113, 108, 88, 42, 35, 33, 22, 21, 20 et 5 jours, on trouve que 31 conflits ont actuellement pris fin et qu'ils ont abouti à : 4 réussites, 14 transactions, 13 échecs.

LE BUDGET

Paris, 28 décembre. — La commission du budget a entendu le ministre des colonies au sujet des crédits demandés pour les colonies du Soudan et de Madagascar.

Le ministre a donné l'assurance que la réunion pébellion dans le Nord-Ouest de cette dernière colonie sera rapidement réprimée et que l'on reviendrait bientôt à la situation normale.

M. Guillain a fait les éloges des qualités d'administrateur du général Galiéni.

M. Peytral, ministre des finances, a ensuite été entendu. Après avoir rappelé les combinaisons récemment présentées pour l'équilibre du budget, le ministre des finances a fait connaître les ressources qui pourraient être retirées des repressions pour la fraude en matière de contributions indirectes, ressources qui peuvent s'élever à quatre millions environ.

Il a aussi fait connaître les réductions dans les évaluations du ministre des Travaux publics pour la garantie à payer aux Compagnies de chemin de fer en 1899.

Ces évaluations sont en diminution de 2,500,000 francs sur celles des budgets primitifs.

Le ministre des finances a de nouveau insisté pour que les sommes revenant des mandats de poste périmés soient employées à l'amortissement qui se trouverait ainsi augmenté par rapport au budget de 1898.

La Commission a adopté les propositions du ministre, l'équilibre du budget étant définitivement assuré sans impôt nouveau et sans emprunt.

La Commission s'est ensuite ajournée au cinq janvier. Le six elle entendra la lecture du rapport général qui sera distribué à la séance de rentrée des Chambres; le 10 janvier.

BANQUET A M. LOCKROY

Paris, 28 décembre. — Les journalistes ayant accompagné le ministre de la marine dans ses voyages en Afrique, ont offert ce soir un banquet à M. Lockroy. Un trentaine de convives y assistaient.

Au champagne, M. Rousseau, du *Temps*, a porté un toast à M. Lockroy et a félicité le ministre d'avoir associé la presse à l'œuvre qu'il avait accomplie.

Le ministre a remercié les journalistes et a déclaré que s'il avait visité les forts c'était dans le but de se rendre compte de l'état de la défense des côtes.

Les obsèques de Georges Rodenbach

Paris, 28 décembre. — Aujourd'hui à midi ont eu lieu les obsèques de M. Georges Rodenbach, chevalier de la Légion d'honneur.

La levée du corps a eu lieu à midi. Les honneurs militaires ont été rendus.

Le char funèbre disparaissait sous de nombreuses couronnes. Les cordons du poele étaient tenus par MM. Catulle Mendès Dierx, de Hérédia, Sully-Prudhomme, Anatole France et Rodin.

Le deuil était conduit par M. Lebrun, beau-frère du défunt.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Saint-François de Sales, où la messe a été dite par l'abbé Francheur et l'absoute donnée par M. l'abbé Pagis, curé de la paroisse.

Remarqué dans l'assistance : MM. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique, baron d'Anethan, ministre de Belgique, Bastin, consul de Belgique, prince Fabien Colonna, marquise du Paty de Clam, Adolphe Buston, un grand nombre de journalistes, poètes, éditeurs, etc, etc.

L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise. Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe à l'éloge funèbre du défunt, notamment par M. Catulle Mendès, etc...

LE CANAL DE NICARAGUA

Paris, 29 décembre. — Le correspondant du *Globe* à New-York dit qu'aux termes deux assemblées tenues par une Commission temporaire sénatoriale du canal de Nicaragua la majorité s'est nettement déclarée pour le contrôle exclusif des Etats-Unis.

Le bill Hepburn aux communes est favorisé par le gouvernement. Il préconise l'achat du terrain nécessaire à la construction du Canal qui serait ainsi sur le territoire des Etats-Unis et occupé par ses troupes. Sa neutralité serait garantie ; c'est-à-dire qu'aucune puissance ne pourrait en faire militairement usage, sauf les Etats-Unis eux-mêmes.

DRAME MYSTÉRIEUX

Toulon, 28 décembre. — Ces jours derniers, dans l'après-midi, Mme Jacob, de Pelissanne, se rendit à un bastidon qu'elle possède à un kilomètre environ de cette localité, sur la route de Pélissanne à Salon. Arrivée dans sa propriété elle fut tout d'abord surprise de voir que la porte du bastidon était fermée au moyen d'une corde fixée à un arbre.

Elle ouvrit et se trouva en présence d'un cadavre qui portait sur le crâne une blessure profonde. Prise de peur, la dame Jacob se rendit en toute hâte à Pélissane et prévint de sa découverte le maire et le garde-champêtre. Ceux-ci avisèrent immédiatement la gendarmerie et le juge de paix de Salon qui ne tarderent pas à arriver pour procéder aux premières constatations.

On trouva dans l'unique pièce du rez-de-chaussée le cadavre d'un homme d'une soixantaine d'années dont l'identité fut vite établie ; c'était un nommé Lieutaud Lucien, âgé de 58 ans, employé retraité de la Compagnie P.-L.-M. demeurant à salon.

Non loin du corps et tout imbibé de sang fut trouvé un soc de charrue qui avait servi à l'assassin pour assommer sa malheureuse victime. Après ses constations, le parquet fut avisé et, dans l'après-midi d'hier, arrivaient, à Pélissanne, M. le substitut Pelissier; M. Lisbonne, juge d'instruction ; M. le greffier Cartoux, et M. Dangelos, medecin-légiste.

L'enquête commença et les magistrats recueillirent de nombreux témoignages. On se demanda tout d'abord quelles étaient les fréquentations de la victime et de quelle moralité elle jouissait dans le pays.

Lieutaud vivait assez retiré, mais il avait fait depuis une semaine la connaissance d'un jeune homme de 25 ans environ avec lequel il allait partout et qu'il présentait comme un de ses bons amis à tous ceux qu'il connaissait.

Cet individu, dont le signalement a été donné au magistrat instructeur, est, a n'en pas douter, l'auteur de l'assassinat. Il n'a plus été revu à Salon et à Pelissanne depuis le soir du jour du Lieutaud a disparu, la mort, cela a été établi par l'autopsie, remonte au 15 decembre, dans l'après-midi.

Les amis et le frère de la victime étaient inquiets sur le sort de Lieutaud, mais cependant on n'allait pas jusqu'à supposer la triste réalité. On savait que la victime faisait de la représentation de commerce pour une maison de vins, et on supposait qu'elle s'était absentée pour les besoins de son industrie.

Dans la matinée du 15, Lieutaud annonça à son frère qu'il allait manger un lièvre à Pelissane en compagnie de l'inconnu; il l'invita même à venir avec eux, mais celui-ci refusa cette invitation.

A partir de ce moment, on perd absolument la trace de ces deux hommes. L'enquête a établi qu'aucun hôtelier de Pelissanne n'a été chargé de préparer le repas dont Lieutaud avait parlé ; que le bastidon, rien non plus n'indiquait qu'un repas avait été fait.

Aucune trace d'effraction n'a été relevée sur la porte du bastidon et on croit que le jeune ami de Lieutaud s'est servi d'une echelle qui se trouvait là pour pénétrer par la fenêtre de l'étage à l'intérieur et aller ouvrir à sa victime. Que s'est-il passé dans le bastidon après ? On l'ignore ; mais il est à supposer que les deux hommes sont demeurés un temps assez long, car on a trouvé sur le manteau de la cheminée l'inscription suivante : « Lieutaud Lucien, retraité du P.-L.-M. »

Dans la soirée du 15, l'assassin présumé est venu dans la maison habitée par Lieutaud; il y a tout bouleversé et s'est emparé probablement des valeurs que possédait sa victime. Il est établi par l'enquête que l'assassin, avant de sortir du bastidon, s'est emparé de la montre et de la bague de Lieutaud, et aussi peut-être de l'argent qu'il pouvait avoir sur lui, car le portemsnnaie du défunt a disparu.

L'autopsie a été faite hier par M. le docteur Dargelos. Elle a révélé que la mort remontait à 10 jours environ et était due à une fracture du crâne.

VOYAGE DE M. KRANTZ

St-Nazaire, 28 décembre. — M. Krantz, ministre des travaux publics, accompagné de M. Voguet sous-chef de cabinet et Pinette de Rochemont, directeur de la navigation, est arrivé ce matin et a visité les travaux du port.

Le ministre remontera ce soir la Loire jusqu'à Nantes et se rendra demain à la Rochelle afin de se rendre compte de l'état du port de La Palisse.

Nouvelles de l'extérieur

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

Londres, 29 décembre. — Le *Daily Telegraph* dit que bien que la théorie du commerce absolument libre, mise en pratique par l'Angleterre ne parvienne pas de dispositions philantrophiques, tout le monde en profite, c'est pourquoi l'Angleterre peut se présenter à la conférence de la Paix sans faire aucune réserve mentales et sa présence tendra beaucoup à avancer les désirs du czar surtout à présent que l'on sait que malgré son amour de la paix, elle n'est pas disposée à l'acheter au prix d'une humiliation ou au détriment de l'empire.

LES CAROLINES

Londres, 28 décembre. — Le correspondant du *Morning Post* à New-York dit que le président Mac Kinley est décidé à empêcher par tous les moyens possibles, l'acquisition des Carolines par une puissance européenne. Ceci cacherait le désir de protéger les Philippines contre toute agression étrangère. Pour le moment il ne vise pas lui-même leur acquisition à l'exception de l'une d'elles comme station de ravitaillement de charbon.

Le ministre de la marine aurait ordonné, afin que la flotte soit prête à toute éventualité, la répartition de 50,000 tonnes de charbon dans les ports les mieux situés de l'Atlantique et du Pacifique à Manille et à Hawaï.

ÉBOULEMENT D'UNE MONTAGNE EN SUISSE

Berne, 28 décembre. — Les détails précis sur l'éboulement d'Airolo manquent encore. On annonce que l'on a retrouvé jusqu'à présent trois victimes sous les ruines. Quatre maisonnes sont écroulées et une grande partie de la forêt protégeant Airolo a été entraînée par des masses de rochers.

Berne, 28 décembre. — Les habitants d'Airolo étaient depuis longtemps inquietes par le *Sassone* ou Rocher Rouge, qui menaçait d'ensevelir leur bourgade. Les ingénieurs s'étaient récemment rendus sur les lieux pour examiner la situation. Les gelées ont précipité le dénouement.

Hier matin, un premier éboulement, qui se continua jusqu'à midi, fit d'assez sérieux dégâts. Cette nuit, les habitants abandonnèrent la localité. Vers deux heures du matin, trente grandes masses de rochers se détachèrent détruisant l'hôtel d'Airolo et quelques maisons voisines.

Les détails précis manquent encore ; mais on croit qu'il n'y a aucune victime. La traversée du Gothard n'a pas été interrompue.

Correspondance Belge

Bruxelles, 28 décembre.

Congrès des conseillers communaux scalistes. — Il nous reste à indiquer les principales résolutions de ce Congrès.

En vue des élections communales de l'année prochaine il est décidé que la plate-forme électorale comprendra essentiellement les réformes suivantes :

1° Généralisation des mesures protectrices du travail : minimum de salaire, barème de traitement, durée du travail, etc. ;

2° Organisation d'une distribution d'eau ;

3° Organisation d'écoles ménagères avec cantines scolaires ;

4° Construction d'habitations ouvrières.

Le Congrès a également décidé d'ouvrir une enquête sur la situation des orphelins; certaines communes les adjugent à des cultivateurs, qui exploitent les malheureux petiots.

Le Congrès accorde aussi son appui moral à l'orphelinat rationaliste d'Ucclé; plusieurs communes y ont déjà envoyé des orphelins, qui y reçoivent une éducation socialiste et rationnelle.

Enfin, l'attention des congressistes s'est portée sur les livres des distributions des prix ainsi que du barème des traitements des employés communaux.

Chez les démocrates chrétiens. — Dans leur séance tenue secrète, les démocrates-chrétiens réunis en Congrès ont décidé de laisser l'autonomie aux groupes, en ce qui concerne les alliances électorales. Dans personnellement s'est catégoriquement prononcé en faveur de l'alliance avec le Parti ouvrier.

Recensement agricole. — Le tome premier du recensement agricole de 1895 vient de paraître au département de l'agriculture.

Il constate notamment l'accroissement de l'étendue exploitée en location, avec dépens du faire valoir direct, ainsi que le développement rapide du machinisme.

Leon MEYSMANS.

LE "MASQUE DE FER"

Au commencement, en 1679, il y avait, à Pignerol, un gouverneur, M. de Saint-Mars, lequel gardait un prisonnier, qu'il devait garder probablement toujours, et qu'il appelait « mon ancien prisonnier. » Ce prisonnier était traité en homme de qualité, mais il ne se montrait que le visage, couvert d'un masque en velours noir.

C'est ce masque vénitien, alors très bien porté, en dehors du fameux carnaval, par les cavaliers en bonne fortune, les dames en aventure ou simplement en voyage « incognito », qui se transformera en masque aux articulations d'acier, puis en masque de fer articulé, puis enfin en casque d'époque incertaine, mais aux apparences formidables de coffre-fort à secret, ainsi qu'on peut observer en maint ouvage illustré de notre siècle, épris d'exactitude dans le détail historique et de couleur locale dans la littérature. L'Homme au masque fut transféré aux îles Sainte-Marguerite, puis à la Bastille en 1698.

***

On finit par jaser sur le prisonnier énigmatique.

On se raconta tout bas les histoires du plat d'argent jeté par une fenêtre de la prison des îles Sainte-Marguerite et ramassé par un pêcheur. Quelques mots y étaient gravés : « Allez, aurait dit le gouverneur Saint-Mars à ce pêcheur malencontreux, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire ! » Puis, ce fut une chemise de toile très fine, trouvée également sous la fenêtre du prisonnier, par un barbier ou « frater » de régiment, quelque chose y était écrit.

Saint-Mars fit jurer au frater qu'il n'avait rien lu. Le frater jura, mais, paraît-il, sans inspirer confiance, et on le trouva mort dans son lit. On ajoutait que le gouverneur ne parlait au prisonnier que debout, avec toutes les marques de la plus profonde déférence. Il fallait concilier tant d'égards avec tant de secret. Une seconde solution sembla possible : le prisonnier mystérieux était un personnage très grand et très dangereux. On le chercha, on le trouva. On le trouva mêlé plusieurs fois, sous des noms et des figures différentes, et, à la vérité, autant de fois que l'on voulut.

On racontait, on raconte peut-être encore que les rois de France, à leur lit de mort, par un privilège physiologique analogue à celui qui leur faisait guérir les écrouelles, conservaient leur mémoire intacte, leur parole distincte, et confiaient le redoutable secret à leur héritier, appelé, le moment suprême venu, pour en recevoir le dépot. Louis XIV l'aurait murmuré aux oreilles du regent Philippe qui, avant son coup d'apoplexie, aurait eu la précaution d'en avertir le jeune Louis XV ; le roi, vieilli, en proie à la contagion, l'aurait à son tour confié à Louis XVI.

Le fait est que le duc de Choiseul pressant un jour Louis XV de le lui révéler, le roi lui aurait répondu : « Si vous saviez ce que c'est vous verriez que c'est bien peu interessant ». A quelque temps de là, Mme de Pompadour revenant à la charge, le roi fatigué finit par laisser tomber ces mots : « C'était un ministre d'un prince italien ». Marie-Antoinette, à son tour, fut piquée de curiosité et mit sa coquetterie de reine à « savoir » ce que tout le monde s'impatientait tant d'ignorer.

Louis XVI ne s'en était point enquis. Il fit faire des recherches dans les papiers secrets, et les recherches furent vaines. Alors, il interrogea Maurepas, qui était vieux et qui avait eu, sous le feu roi, au commencement du siècle, le département des lettres de cachet. Maurepas répondit que l'Homme au masque était un sujet du duc de Mantoue, intrigant dangereux. « On l'attira sur la frontière, on l'arrêta et on le garda prisonnier, d'abord à Pignerol, puis à la Bastille. »

C'était la vérité.

***

En 1677, Louis XIV, qui possédait Pignerol, jugea opportun d'y joindre Casal, qui lui assurerait les clefs de la haute Italie. Cette place appartenait au duc de Mantoue, marquis de Montferrat ; ce prince était prodigue. Faire commerce de ses sujets et tirer argent de son héritage ne répugnait pas à la conception qu'il avait des droits et des devoirs du souverain. Il avait alors pour ministre d'Etat le comte Hercule Mattioli, ambitieux, avide, intrigant, alors âgé de trente-sept ans, et qui ne demandait qu'à s'entremettre.

L'envoyé de Louis XIV à Venise, l'abbé d'Estrades, avait de l'entreprise et de l'intrigue aussi autant qu'homme du monde. Il amorça le marché.

En décembre 1678, Mattioli vint à Paris et traita avec Louvois moyennant cent mille écus pour son maître, un diamant et cent doubles louis pour la commission. L'affaire était bonne. Mattioli voulut en tirer double profit; après avoir vendu Casal au roi de France, il vendit le secret du roi de France à l'empereur, au duc de Savoie, au roi d'Espagne, voire à la sérénissime république de Venise.

Lorsque le baron d'Asfeld, envoyé de Louis XIV, vint pour échanger les ratifications avec Mattioli, le gouverneur de Milan le fit enlever et le livra aux Espagnols. Le grand roi ne tolérait point les impertinences de la sorte, et Louvois n'était pas tendre aux traîtres qui travaillaient pour d'autres que pour lui. L'abbé d'Estrades s'y piqua, de son côté, et ce diplomate, préludant aux conseils que ses illustres émules, l'ex-oratorien Fouché et l'ex-abbé de Périgord donneront à Bonaparte, il engagea, tout crûment, le roi à tendre un guet-apens à Mattioli et à le faire enfermer.

C'est ce qui fut fait ; comme il n'était pas justiciable du roi, on ne pouvait le faire juger, et c'est pourquoi le malheureux mourut en prison le 19 novembre 1703. L'acte de décès porte le nom de Marchioly, donné par Saint-Mars lui-même, et qui n'est qu'une mauvaise transcription de celui de Mattioli. L'énigme est résolue.

JEAN-JACQUES.

Çà & Là

LES BETTERAVES

L'*Officiel* publie le tableau des résultats de la campagne betteravière de 1898-1899.

Voici quelques-uns des chiffres qui intéressent notre région :

Nord. — 16 fabriques dans lesquelles les travaux de défécation sont en cours ; 69 dans lesquelles ces travaux sont terminés ; 5148 jours de râpage ; 1,173,715,867 kilog. de betteraves ont été mis en œuvre, 116,156,262 kilog. de sucre ont été extraits (raffiné 110,067,697 kilog.);

Pas-de-Calais. — 25 fabriques dans lesquelles les travaux de défection sont en cours ; 17 dans lesquelles ces truvaux sont terminés ; 2.730 jours de râpage ; 672,128,030 kilog. de betteraves ont été mis en œuvre ; 70,765,681 kilog. de sucre ont été extraits (raffiné 67,066,215 kilog.)

ÉPIDÉMIES

Nous extrayons de l'*Officiel* les passages suivants d'un rapport lu à la séance du Comité consultatif d'hygiène de France, par M. Henri Monod :

PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-Mer. — Du mois d'octobre 1897 au mois de septembre 1898, on a observé à Boulogne 27 cas de fièvre typhoïde ; en septembre, une recrudescence s'est produite et 43 cas, dont 12 mortels, ont été constatés principalement dans les quartiers de Capécure et de la caserne Bruix. L'épidémie n'est pas terminée. M. le docteur Guerlin pense qu'il faut l'attribuer, pour une large part, à l'absence de cabinets d'aisances, à la malpropreté des rues, transformées sur certains points en dépotoirs publics, et à l'infection du sol qui en est la conséquence.

Ce n'est pas seulement à Boulogne même que la fièvre typhoïde se manifeste : les localités environnantes, et notamment le Portel, sont aussi éprouvées par la maladie. Mais les déclarations n'étant pas faites par les médecins, l'autorité publique, qui ne connaît pas le danger, ne peut prendre aucune mesure pour le conjurer. L'administration supérieure a invité le préfet à rappeler les médecins à l'exécution de la loi et à les déférer au besoin au parquet, dans le cas ou leur mauvaise volonté serait évidente. L'attention de la municipalité est appelée sur les mesurss à prendre pour remédier à l'insalubrité de la ville de Boulogne.

Drocourt (1,913 habitants). — 9 cas de fièvre typhoïde, dont le premier remonte au 2 octobre, ont été successivement observés à Drocourt ; aucun décès n'a été signalé. Dans son rapport daté du 13 novembre, le médecin des épidémies ne se prononce pas sur l'origine de la maladie, qui, dit-il, aurait été probablement arrêtée si des mesures préventives avaient été prises dès l'apparition des premiers cas.

Mais l'autorité municipale n'a rien pu faire, parce qu'elle ignorait la situation, et le maire l'a s'est plaint vivement de ce que les médecins n'aient pas fait la déclaration prescrite par la loi. L'attention du préfet du Pas-de-Calais a été appelée sur ce point. Le médecin des épidémies a indiqué les mesures à prendre, notamment en ce qui concerne l'eau d'alimentation, la désinfection du linge, de la literie et des matières fécales. Chez plusieurs malades, la désinfection des selles avait été pratiquée, mais chez d'autres les matières avaient été jetées simplement dans les cabinets d'aisances. La municipalité veillera à ce que le contenu de ces fosses ne soit pas répandu dans les potagers ou les jardins.

Hentu-Liedard (0,467 h). — Une épidémie qui paraît se rattacher à la précédente sévit depuis le commencement d'octobre dans une partie de cette commune, dite « section de la Parisienne ». 8 personnes ont été atteintes, 2 sont décédées. Le médecin des épidémies a recommandé l'isolement complet des malades et prescrit des mesures de désinfection ; il a invité également les habitants à faire usage d'eau bouillie.

Dernière Heure

LA SANTÉ DE M. SAGASTA

Madrid, 28 décembre. — L'état de santé de M. Sagasta va s'améliorant. Le malade a passé une assez bonne nuit.

L'INCIDENT MICHON - GUERIN

Paris, 28 décembre. — A la suite de l'incident qui s'est produit hier entre MM. Michon et Guerin, un nouvel échange de témoins a eu lieu aujourd'hui.

M. Michon a envoyé deux de ses amis, MM. Thiebault et Paillet demander en son nom à M. Bouzier, rédacteur à l'« Eclair », réparation d'un compte-rendu dudit incident, jugé inexact, d'après lui.

M. Rougier a choisi comme témoins MM. Alphonse Hombert et Georges Montorgueil, lesquels ont refusé, au nom de leur client, toute réparation à M. Michon, le compte-rendu de l'incident en question étant jugé par eux exact.

L'ÉTAT DE DREYFUS

Paris, 28 décembre. — On lit dans le *Courrier du Soir* :

« Les nouvelles pessimistes répandues sur l'état de santé de Dreyfus ne sont pas confirmées par les télégrammes parvenus au département des colonies.

» On sait cependant que le malheureux condamné n'a pas appris avec l'ardente satisfaction que l'on eût supposé, la nouvelle de la revision.

» On attribue cela à une absence de méfiance qui rendrait illusoire l'interrogatoire auquel il serait soumis ».

UNE PREMIÈRE

Paris, 28 décembre. — Ce soir, a eu lieu, au Gymnase une première représentation de « Mademoiselle Morassé », comédie superbement mettant en lumière une délicatesse idéale aux prises avec les malhonnêtetés mondaines.

Très curieuse et hardie dans les développements, le dialogue plein d'esprit, la pièce est très bien interprétée.

Le succès a été considérable.

L'auteur est M. Louis Legendre.

MORT DE M. MARTIN NADAUD

Bourganeuf, 28 décembre. — M. Martin Nadaud, ancien préfet, ancien questeur de la Chambre des députés, est décédé dans la matinée.

Il était âgé de 84 ans.

LA GARNISON DE DAKAR

Cherbourg, 28 décembre. — 900 soldats d'infanterie de marine partiront cette nuit à bord de la *Concordia* pour renforcer la garnison de Dakar, accrue de 1500 hommes.

CHEZ LES ANTHROPOPHAGES

Bruxelles, 28 décembre 1898. — L'expédition VANDOOREME, chargée d'châtier les anthropophages de l'Ombangh les a mis complètement en déroute.

Les Belges encore 6 noirs tués.

M. DOUMER A ROUEN

Rouen, 28 décembre. — M. Doumer invité par la Chambre de commerce de Rouen a fait une conférence sur l'Indo-Chine.

Il a dit que la situation financière de ce pays est excellente. M. Doumer fait également une conférence sur l'Indo-Chine à la Société de Géographie.

Les « Premiers-Paris » d'aujourd'hui

[illegible]

De M. CLÉMENCEAU [illegible]

Admirez-vous suffisamment la mise en scène ?

Les dossiers ne coucheront pas au Palais-de-Justice, car la Patrie serait en danger.

Tous les matins, le capitaine Cuignet, celui qui découvrit les faux d'Henry après qu'Esterhazy les eut dénoncés, promènera les précieux papiers de la rue Saint-Dominique au Palais, dans un fiacre, gardé à vue, et il devra attendre dans une pièce attenante à la chambre des délibérations.

Qui sait même s'il n'a pas la consigne de regarder par le trou de la serrure?

Jusqu'ici les secrets de l'Etat-Major n'ont été trahis que par lui-même. C'est le général de Boisdeffre en personne qui a dévoilé la missive de l'empereur Guillaume.

Espérons que les magistrats seront plus discrets que les militaires.

De LOUIS DUBREUILH, dans la PETITE REPUBLIQUE, sur le projet de désarmement :

Qu'on ose dire que nos maîtres ne veulent pas notre bonheur ! Qu'on ose prétendre que la conférence du désarmement n'ouvrira pas pour notre civilisation !...

Mais, pendant que ces bons sentiments se manifestent publiquement, que se passe-t-il donc dans la politique ? Voit-on quelque part un gouvernement essayer de mettre ses actes d'accord avec ses paroles ?

En France, il n'en a pas été question. Au contraire, on parle d'augmenter indéfiniment nos forces navales, de faire construire de nouveaux cuirasses. De l'autre côté de l'Atlantique, les Etats-Unis ivres de leur victoire, veulent organiser une armée permanente.

En Allemagne, l'empereur et ses ministres préparent un projet qui va être incessamment soumis au vote du Reichstag et qui comporte une augmentation de 27,000 hommes. La Russie construit de nombreux navires de haut bord et l'Angleterre menace de renforcer toutes ses côtes.

FEUILLETON DU 30 DÉCEMBRE — N° 50

LA JOUEUSE D'ORGUE

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

CAÏN

PREMIÈRE PARTIE

XXXVII

Les ouvriers de l'usine, accourus à l'appel lugubre des clairons et aux cris : *Au feu !* restaient presque seuls, formant des groupes et se lamentant sur le désastre qui venait de les frapper en leur enlevant leur gagne-pain... et ils se demandaient avec horreur quels misérables avaient pu commettre cette accumulation de crimes.

Ah ! s'il leur avait été possible de deviner que l'un de ces misérables pérorait au milieu d'eux, leur prodiguant de belles paroles de consolation et d'encouragement, ils auraient écharpé l'infâme complice de Robert.

L'autre scélérat, le fratricide, emportant la fortune de Richard Vernière, s'était éloigné avec une rapidité vertigineuse, maniant en maître la bicyclette mise à sa disposition par Claude Grivot.

Les flammes de l'incendie grandissant éclairait sa route.

Sur son passage il aperçut des groupes qui se formaient, il entendit les cris : — Au feu !...

Il passait comme une flèche.

Bientôt il obliqua à droite pour gagner la route d'Aubervilliers.

Les appels des clairons se multipliaient, résonnant sur tous les points, à droite, à gauche, en avant, en arrière.

Il continuait sa course vertigineuse, avec une rapidité de 30 kilomètres à l'heure.

La route gelée, unie comme une piste de vélodrome, rendait facile cette vitesse.

Soudain Robert aperçut des torches et entendit un roulement sourd.

C'était la pompe d'Aubervilliers, traînée par une quizaine d'hommes, casque en tête, qui se dirigeaient au pas gymnastique vers les [illegible] laissa loin derrière lui.

Il les croisa et bientôt les [illegible] derrière lui.

Bientôt il atteignit la route du Bourget.

Là il fut obligé de ralentir sa course.

Le chemin offrait une montée très raide jusqu'au-dessus du Bourget, et de plus il était mal pavé.

Les violentes secousses du pneu contraignirent Robert à mettre pied à terre, et il marcha jusqu'au sommet de la côte, en poussant sa bicyclette devant lui.

Enfin il traversa le village,

Il était onze heures à peine.

Le misérable avait tout le temps, — si aucun accident imprévu ne le retardait, — d'arriver avant le passage du train qu'il devait prendre pour filer sur Bruxelles d'où il gagnerait l'Allemagne.

Enfourchant de nouveau son vélo, il fut vite à la Patte-d'Oie, en pleine campagne, sur une route bien entretenue, sans montées ni descentes.

Il reprit sa course folle.

A minuit et demie il traversait Louvres.

A une heure il se trouvait tout près de Survilliers et s'engageait dans un chemin conduisant directement à la gare du chemin de fer dont on apercevait les lumières brillant dans la nuit.

A sa gauche se trouvait un petit bouquet de bois dénudé par l'hiver.

Le moment était venu de se débarrasser de l'instrument qui l'avait amené jusque-là.

Il mit pied à terre, détacha sa lourde sacoche accrochée à l'arrière du pneu, la posa sur le bord de la route déserte et conduisit la bicyclette dans le taillis où il la coucha pour qu'elle n'attirât point les regards.

Remettant alors alors en bandoulière la sacoche qui contenait, outre l'argent volé à Richard, les trois cent mille francs destinés à Marthe, la fille de Gabriel Savanne, il gagna la station.

[illegible] placé à l'extérieur indiquait [illegible] minutes.

Le ca[illegible] sonnerait huit une heure dix mi[illegible]

Le train de Bruxelles pas[illegible] minutes plus tard.

Le guichet était ouvert.

Robert s'en approcha et se fit délivrer un ticket de première classe pour Bruxelles.

Certes, pendant son nocturne voyage, accompli avec tant de rapidité et de succès, le fratricide avait pensé plus d'une fois au triple crime qu'il venait d'accomplir : vol, incendie, assassinat.

Mais cette vision sanglante disparaissait vite pour ne lui laisser voir que le résultat de ses actes infâmes, c'est-à-dire la possession d'une fortune qui atteignit le chiffre de cinq cent cinquante mille francs.

Il ignorait encore que cette grosse somme s'augmentait des trois cent mille francs déposés entre les mains de Richard par l'officier de marine.

Un partege, à la vérité, devait s'effectuer entre lui et Claude Grivot, mais à ce partage il ne songeait plus.

Le gredin n'éprouvait ni regrets, ni remords, mais une sensation de joie intime et profonde.

Il se croyait absolument en sureté, convaincu même qu'aucun soupçon ne pourrait l'atteindre.

Il se voyait riche, et vengé des dures épithètes que Richard indigné lui avait si justement jetées à la face.

Une sourde trépidation se fit entendre.

Un coup de sifflet aigu retentit.

Le train qu'il allait prendre vint stopper en gare.

Robert monta dans un compartiment de première classe où il se trouva seul.

L'idée lui vint alors de profiter de cette solitude pour compter l'argent volé, et pour s'assurer que Claude Grivot n'avait commis aucune erreur en énonçant le chiffre total des sommes qui devaient se trouver dans la caisse de Richard Vernière.

***

Les bureaux et les postes [illegible] de service [illegible] de la Sûreté occupent dans les immenses bâtiments du Palais de Justice, à l'angle du quai de l'Horloge et de la conciergerie de Harlay, un nombre infini de petites pièces, carrées, basses de plafond et dont les fenêtres, grillées comme celles de Mazas, et garnies en outre de solides barreaux de fer, laissent à peine pénétrer l'air indispensable à la respiration de ceux qui travaillent sans relâche sous la lueur des becs de gaz allumés même en plein jour, car on ne voit pas assez clair pour écrire dans ces cellules administratives, étouffantes l'été, glacées l'hiver, et donnant un avant-goût des cellules des prisons de la Seine.

Le service de Sûreté occupe le rez-de-chaussée, ou pour mieux dire le sous-sol et l'entresol.

A l'entresol est installé le bureau du chef de la Sûreté, presque aussi sombre mais plus haut de plafond que les autres bureaux.

Les pièces du sous-sol, sont réservées au services actif, aux agents qui, à tour de rôle, y séjournent pendant vingt-quatre heures.

C'est ce qu'on appelle : la *Permanence*, prête à marcher à toute heure de nuit comme de jour pour surveiller, traquer et arrêter le gibier qui peuple les geôles et les bagnes.

Dans les bureaux de l'entresol sont minutieusement classés les dossiers, les fiches et les photographies des criminels arrêtés ou à rechercher.

C'est l'entrepôt général des documents concernant les innombrables soldats de l'*armée du crime*.

L'agent envoyé par le commissaire de police de Saint-Ouen pour prévenir le procureur de la République et le chef de la sûreté de l'effroyable drame qui venait de se jouer dans l'usine de Richard Vernière, s'était hâté d'obéir aux ordres de [illegible] de trouver, auprès [illegible] son chef [illegible]

Ayant eu la chance [illegible] des fortifications, une voiture [illegible] à vide pour gagner son remisage: il l'avait prise et s'était fait conduire directement à la Permanence, sachant, en homme vieilli dans le métier, que c'était là qu'il devait s'adresser pour que les notes du commissaire suburbain parvinssent promptement entre les mains qui de droit.

Il avait autrefois fait partie des brigades centrales et il connaissait plusieurs inspecteurs.

Selon toute apparence il se trouverait un de ceux-là au nombre des surveillants de nuit.

Ce fut en effet ce qui arriva.

Un inspecteur de sa connaissance le reçut, et, après lui avoir serré la main, lui demanda :

— Est-ce qu'il y a quelque chose de nouveau et de pas beau dans ton *paletot*, qu'on te voit si tard à Paris, un jour comme celui-ci ?

Je te crois, qu'il y en a, du nouveau ! — Lis cela... — Ce n'est point fermé.

Et l'agent tendait l'une des feuilles à l'inspecteur.

— Oh ! Oh ! — s'écria celui-ci après avoir lu. — Voilà qui en vaut la peine et nous allons avoir de la besogne ! — Mazette !... ils vont bien à Saint-Ouen ! — Plus que ça de complications !! — Le chef qui était en soirée dans le monde rupin vient de rentrer tout à l'heure. — Il est certainement dans son cabinet...

— Je vais lui donner connaissance de ce mot... — Attends ici...

Et il monta au cabinet du chef de la Sûreté.

Celui-ci examinait des papiers relatifs aux différents incidents et arrestations de la soirée.

— Quest-ce qu'il y a ? — demanda-t-il à son subordonné qui répondit simplement :

— Lisez, chef.

[illegible] les yeux sur la note émanée du commissaire de St-Ouen.

— Oh ! oh ! — fit-il à son tour presque avec épouvante.

(*A suivre*).